

Ces « croisés » de la transparence qui, depuis des années, dénoncent le coût caché des retraites

Par [Bertille Bayart](#) Publié le 22/09/2026 à 19h45

Depuis 2017, les administrations de Sécurité sociale ont été à l'origine d'un besoin de financement de 587 milliards d'euros, analyse Jean-Pascal Beaufret.

RÉCIT - Le combat d'un ex-inspecteur des finances, Jean-Pascal Beaufret, pour réclamer la transparence des comptes du pays bouscule les administrations et les institutions. Il éclaire le débat sur l'origine des déficits et de la dette : le modèle social français, et en particulier le système des pensions.

[Jean-Pascal Beaufret](#) est une tête de mule. La légende dit que, jeune inspecteur des finances, il a planqué dans un arbre pour assurer la mission de contrôle qui lui avait été confiée. Des décennies plus tard, à 75 ans, il mène son combat du moment avec la même obstination. « *Les comptes de la nation sont trompeurs* », explique-t-il. Parole d'ancien directeur général [des impôts](#), ils faussent la perception des causes du drame budgétaire français. Chaque année en effet, le projet de loi de finances (PLF) fait apparaître un déficit massif, tandis que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) décrit un « trou » beaucoup plus limité (132 milliards d'euros et 19 milliards respectivement dans les textes pour 2026). « *On se raconte des histoires* », dénonce Jean-Pascal Beaufret.

Ses calculs à lui font apparaître une tout autre réalité. Depuis 2017, explique-t-il, les administrations de [Sécurité sociale](#) n'ont pas été en excédent cumulé - comme l'a voté le Parlement - mais ont été à l'origine d'un besoin de financement de 587 milliards d'euros. C'est la moitié des déficits publics enregistrés sur la période. Et la moitié de ce problème correspond au système des retraites, pour partie parce que l'État subventionne massivement les pensions des anciens fonctionnaires, pour une autre, parce que de nombreuses prestations associées à la retraite (minimum vieillesse, avantages familiaux...) ne sont pas couvertes par les cotisations mais par l'impôt et la taxe.

À lire aussi [65 milliards d'euros par an : la Cour des comptes lève le voile sur l'opacité de la retraite des fonctionnaires](#)

En réalité, Beaufret apporte une clé de compréhension pour répondre à la question lancinante qui hante le débat public : où est passé l'argent ? Quand le déficit atteint plus de 5 % du PIB, quand 54 milliards d'euros d'effort permettent seulement de le stabiliser, quand la dette publique fonce vers la barre des 120 % du PIB, et quand la charge de cette dette dévore de l'intérieur les caisses du pays, cette question est la seule qui vaille.

Une « croisade » commencée en 2018

Jean-Pascal Beaufret a déboulé bille en tête. *« Pour lui, le Trésor, la Direction du budget, la Direction de la Sécurité sociale, la Cour des comptes, le Conseil d'orientation des retraites (COR), l'Insee, l'Institut des politiques publiques (IPP), ce sont tous des impies ! »,* proteste un haut fonctionnaire. Forcément, ça ne s'est pas bien passé. *« Tout le monde a les doigts dans le pot de confiture »,* dit un des alliés de Beaufret. *« Et comme Jean-Pascal y va en mode conflictuel, leur réponse, c'est que "Beaufret nous fait ch... !" ».*

« Je ne comprends rien à son combat, dit un proche de l'exécutif. Du moins je ne comprends pas sa valeur ajoutée. On sait que la moitié de la dépense est sociale, donc la moitié du déficit l'est aussi. » « Cette croisade obsessionnelle et égocentrée commence sérieusement à me lasser », a écrit sur X en mai 2025 Pierre Moscovici, alors premier président de la Cour des comptes, visé par un scud de Beaufret sur le réseau social.

Sa « croisade », l'ancien inspecteur des finances l'a commencée en 2018, en pleine préparation de la réforme des retraites qui visait à créer un système universel à points. À l'époque, le Conseil d'orientation des retraites (COR) affirme que le système est à l'équilibre voire excédentaire. Réformable sans douleur donc. Beaufret débusque les montants de sur cotisation que l'État paie en tant qu'employeur pour les pensionnés de la fonction publique. Quand une entreprise s'acquitte de 28 % de cotisations sur les salaires, l'État doit payer en moyenne 78 % (82,28 % aujourd'hui). Cet effort est logé dans un compte spécial, le « CAS pension », imputé à la dépense publique comme une subvention, et non aux comptes sociaux comme la condition de l'équilibre global du système. Le COR considère que ce n'est pas son problème et ne remet pas en cause les conventions comptables.

Après le Covid et l'enterrement de la réforme, Jean-Pascal Beaufret relance la charge sous pseudonyme. « Sophie Bouverin », un nom construit par l'agrégation des patronymes de trois anciens directeurs du budget, signe deux articles dans la revue *Commentaire* du printemps 2022 puis de l'été 2023. En réalité, expose Beaufret alias Bouverin, *« les retraites obligatoires (ne) sont financées par des cotisations que pour 66 % seulement »* et pour 13 % par des impôts affectés. *« Le solde est couvert par des subventions, qui font partie du déficit public. Dès lors, les retraites sont financées à 21 % par la dette publique, soit 71 milliards d'euros en 2021. »*

[François Bayrou](#), tout juste nommé haut-commissaire au Plan, convoque Jean-Pascal Beaufret. Ils ne se connaissaient pas. Qui a expliqué les choses à l'autre ? Impossible d'arbitrer ce concours d'élégances (ou d'orgueils). Quoi qu'il en soit, la thèse Beaufret conforte le combat contre la dette du centriste. Voilà le COR, qui prévoit un excédent de 3 milliards en 2022, pris en sandwich. *« Lorsqu'il est affirmé que nos régimes de retraite sont "en excédent", il s'agit seulement d'un constat partiel »,* dénonce Bayrou dans sa note de décembre 2022.

Le mois suivant, la première ministre, Élisabeth Borne, présente sa réforme des retraites. Les syndicats lui opposent un front uni et font descendre les Français dans la rue.

François Bayrou peste. Le gouvernement ne s'est pas appuyé sur ses travaux pour faire la pédagogie du projet. Deux gouvernements plus tard, Bayrou est à Matignon. « *Sur les plus de 1 000 milliards de dettes supplémentaires accumulées par notre pays ces dix dernières années, les retraites représentent 50 % de ce total* », affirme-t-il le 14 janvier, dans son discours de politique générale. Il chiffre le « vrai » déficit à 55 milliards d'euros. Pourtant, la Cour des comptes, à qui il a demandé une « mission flash », ne valide pas sa thèse. Ni celle de Beaufret. « *La question de la comptabilisation est sans effet sur la charge qui pèse sur les finances publiques dans leur ensemble.* » Dans la colonne A ou dans la colonne B, une dette reste une dette.

Un pays dénoncé par l'ancien gouverneur de la Banque de France

François Bayrou tombe en septembre 2025. La réforme Borne un mois plus tard, sacrifiée aux socialistes par le gouvernement Lecornu. Le constat reste. « *La retraite des fonctionnaires est en partie financée par des sur-cotisations versées par l'État, qui compte tenu de l'état de nos finances publiques, doit s'endetter pour les payer. Ces tours de passe-passe comptables, parfaitement documentés, n'apparaissent pas en tant que tels dans notre comptabilité publique* », décrit en 2025 Édouard Philippe dans *Le Prix de nos mensonges* (JC Lattes).

Nicolas Dufourcq, le patron de Bpifrance, le dit aussi. À l'automne 2025, il publie *La Dette sociale de la France* (Odile Jacob). Aussi exalté quand il parle d'entrepreneuriat que sombre quand il parle des comptes publics, il fait la tournée des plateaux dans son personnage de Philippulus. Lui qui n'avait jamais rencontré Beaufret avant le printemps 2025 le rejoint dans le constat : « *Il s'est joué pendant des décennies une sorte de comédie, avec sur scène une Sécurité sociale, paritaire, supposée respecter les règles de l'équilibre financier, et en coulisses, le gonflement d'une "Sécu bis", invisible car dissimulée dans le budget de l'État.* »

À lire aussi [Comment le gouvernement veut faire connaître le vrai coût de la retraite des fonctionnaires](#)

Antoine Foucher, l'ancien directeur de cabinet de Muriel Pénicaud, est, lui, devenu le héraut du travail qui ne paie pas. Il ne connaît pas Jean-Pascal Beaufret, sinon au travers d'échanges sur LinkedIn. Ils n'ont pas forcément les mêmes solutions à proposer. « *Mais sur la compta, il a raison* », dit Foucher, qui vient de publier *Pour que nos enfants vivent mieux que nous* aux Éditions de l'Aube. Où est passé l'argent qui manque aux salaires du privé et du public ? Pas à l'éducation, pas à la recherche, pas aux politiques familiales. Mais à la retraite qui, détaille Foucher, explique à elle seule 3 points de PIB de dette supplémentaire et structurelle par an.

C'est le « *choix gérontocratique* » du pays dénoncé par l'ancien gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau avant son départ. Celui contre lequel Maxime Sbaihi (*Les Balançoires vides*, L'Observatoire, 2025) bataille aussi depuis des années en

décrivant comment la démographie transforme la France « *en gigantesque maison de retraite* ».

En juin 2025, l'Institut des politiques publiques s'est penché sur la controverse Beaufret. Il ne lui donne pas entièrement raison, ni au premier ministre Bayrou, mais convient qu'« *une révision des présentations comptables du système de retraite comme des comptes publics* » serait souhaitable « *pour les rendre plus pertinents* ». Avec l'exemple de l'Éducation nationale. « *La dépense intérieure d'éducation est très largement surévaluée* », écrit l'IPP. Dans le primaire, on dit ainsi dépenser 8 450 euros par élève (en 2023), ce n'est que 7 726 euros quand on corrige le chiffre des sommes qui transitent par le CAS Pension.

« *J'ai réalisé que cette comptabilité étrange avait une incidence sur toutes les missions de l'État* », explique, depuis l'université de Wharton où il enseigne, Sylvain Catherine. Parmi les croisés de la transparence, sans contact avec Jean-Pascal Beaufret, celui-ci est l'économiste influenceur, très présent sur le réseau X où il déroule ses arguments et ses calculs implacables.

Le député (LR) et rapporteur général du budget Philippe Juvin cherche lui aussi depuis des années la réponse à la question cardinale, « où est passé l'argent ? ». Il échange beaucoup avec Beaufret. Le 15 septembre 2026, Philippe Juvin a écrit au ministre des Comptes publics, David Amiel. « *La présentation actuelle du déficit public dans les textes financiers, notamment les articles liminaires des projets de loi de finances et des projets de loi de financement de la Sécurité sociale, souffre d'un défaut de clarté* », « *90 % du déficit public sont attribués aux administrations centrales de l'État et à leurs opérateurs, alors qu'elles ne représentent qu'un tiers des dépenses. À l'inverse, sont généralement attribués des excédents aux administrations de Sécurité sociale, (...) alors que ces administrations sont à l'origine de 50 % des dépenses publiques.* » Il demande donc au gouvernement de produire, en même temps que le texte du budget 2027, « *un document écrit présentant une vision plus exacte de nos finances publiques* ».

De fait, en mai dernier, David Amiel avait promis, sur Radio J, une « *opération transparence* ». « *Quand on regarde les budgets des ministères, on confond deux choses : l'argent qui va immédiatement au fonctionnement du service public et l'argent qui sert à payer les retraites.* » Comme en écho à celle à qui il a succédé, Amélie de Montchalin qui, avant de partir à la Cour des comptes, avait promis de « *rendre les choses simples et ne pas les cacher dans des conventions comptables* ».

Mardi, la Cour des comptes a clarifié le sujet des sur cotisations, en réfutant tout « *déficit caché* ». Dans les tout prochains jours, David Amiel est censé honorer sa promesse. En sachant par avance que ce ne sera pas suffisant pour l'ombrageux Jean-Pascal Beaufret qui dénonçait dimanche, sur X, une « *renonciation à la transparence* ». Pour lui, la « *fiction* » demeurera tant qu'un « *vrai* » taux de cotisation, comparable à celui des autres salariés, ne sera pas appliqué sur les traitements des fonctionnaires.

Le risque est surtout que le débat de salubrité publique sur la réalité des dépenses et l'origine des déficits ne tourne à la controverse entre esthètes de la comptabilité publique. C'est la façon la plus sûre pour perdre l'opinion, et laisser la voie libre aux démagogues qui continuent d'attribuer tous les problèmes de fins de mois du pays à « l'État » plutôt qu'à son système social.

- [Les retraites des fonctionnaires, une charge financière de plus en plus lourde pour l'État](#)
- [Pourquoi la retraite des fonctionnaires coûte-t-elle aussi cher à l'État ?](#)